

MES DÉCHETS GUIDE PRATIQUE



**RÉUSSIR
ENSEMBLE**
LA GESTION DE NOS DÉCHETS



COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Lunéville à Baccarat

04. ___ en chiffre

06. ___ présentation



mieux trier.

08. ___ sac jaune

10. ___ verre

12. ___ déchets verts

14. ___ déchetteries

18. ___ compostage



moins jeter.

20. ___ ambassadeurs du tri

22. ___ donner & réparer



ma poubelle.

24. ___ ordures ménagères

26. ___ conteneurs enterrés

SOM-MAIRE



la carte.

28. ___ que deviennent mes déchets ?



ma facture.

30. ___ la redevance

32. ___ mensualisation

33. ___ comment payer ?

ÉDITO

Bruno Minutiello

Président de la CC du territoire
de Lunéville à Baccarat

Notre territoire est fréquemment loué pour son patrimoine, nos communes pleines de charme, nos atouts naturels et la proximité de pôles urbains. Notre ambition en matière de développement durable, le respect de notre cadre de vie et l'importance que nous accordons à la qualité de la gestion des déchets participent ainsi, à leur manière, à l'attractivité du territoire.

En Lunévillois, les élus se sont engagés à améliorer et à optimiser la collecte des déchets et le tri sélectif pour réduire autant que faire se peut la part des déchets à incinérer et l'augmentation des tarifs.

Bien loin d'être simpliste, le devenir de nos déchets constitue au contraire une question centrale de nos sociétés modernes et le traitement que nous leur réservons nous engage bien au-delà de notre action quotidienne.

C'est pourquoi, en Lunévillois, nous avons souhaité déployer une politique ambitieuse qui envisage tout le cycle du déchet, de sa production jusqu'à son traitement final. En se ré-emparant de la gestion des déchets, l'intercommunalité retrouve des marges de manœuvre et optimise les coûts, partout où c'est possible, pour limiter la hausse.

Réduction des déchets à la source, reprise en régie des déchetteries, efforts des prestataires, baisse de tarifs pour les pros, communication renouvelée : la liste est longue des actions qui concourent à faire du Lunévillois un territoire dynamique sur la question des déchets.



RÉUSSIR ENSEMBLE !

“ Il faut impérativement réduire la part de nos déchets à incinérer ; cette baisse ne pourra relever que de l'addition de nos 40.000 comportements individuels.

L'année 2022 a été marquée par un important chantier de concertation avec la population autour de la question des déchets. Cela s'est traduit par l'harmonisation des jours de collecte et va se poursuivre dans les mois qui viennent par la mise en place progressive de nouveaux services : possibilité de changer la taille de sa poubelle, modalités particulières pour la collecte des couches, lancement de composteurs partagés, édition d'une série de guides pratiques, recrutements d'ambassadeurs du tri, ...

Le document que je vous présente ici, plus qu'un simple guide pratique, vise également à vous donner les clés de la gestion de nos déchets : consulter les chiffres et accéder aux informations et aux services qui sont les vôtres (cartes et badges d'accès, horaires, localisations, modalités pratiques, numéro vert, ...).

Ainsi, sous cette nouvelle forme, ce guide permet à chacun d'entre vous de constater l'évolution des résultats qui sont les nôtres et de percevoir que les déchets sont bien l'affaire de tous.

De chacune et de chacun d'entre nous.



27079
tonnes de déchets
collectés

+5%
depuis 2019



7562
tonnes d'ordures
ménagères résiduelles

+14%
depuis 2019



10361
tonnes de déchets
en déchetterie

+15%
depuis 2019



2918
tonnes de tri
sélectif

+31%
depuis 2019



4627
tonnes de déchets
verts

+7%
depuis 2019



1611
tonnes de
verre

+9%
depuis 2019



CHIFFRES CLÉS

En France, malgré les efforts, la production annuelle de déchets continue d'augmenter d'année en année.



En Lunévillois, depuis 2019, le poids total de déchets à traiter par la collectivité a augmenté de 5%, à l'image du poids des ordures ménagères résiduelles qui a augmenté de plus de 14%.



Des tonnages en hausse induisent des coûts en augmentation : le gasoil nécessaire aux camions de collecte et l'énergie (électricité et gaz) utilisée pour traiter, recycler, transformer et valoriser nos déchets subissent également de très fortes hausses qui s'additionnent à la hausse des coûts incompressibles (bacs de collecte, véhicules, transports, sacs de tri, ...).

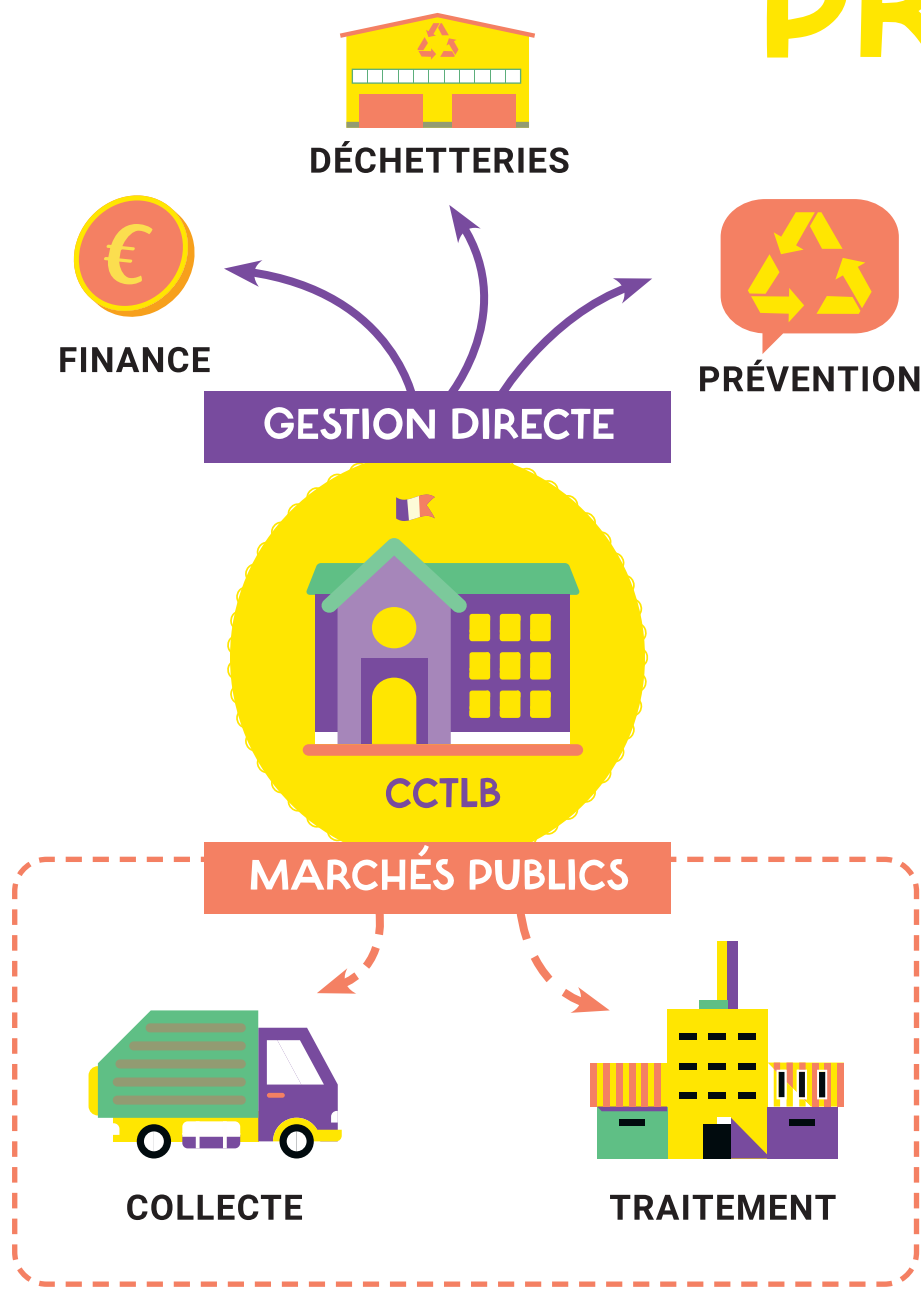
La seule variable pour contenir, autant que faire se peut, l'explosion généralisée des coûts reste le volume de déchets produit sur le territoire qui doit impérativement être orienté à la baisse.

A l'échelle du territoire, cette baisse ne pourra relever que de l'addition de nos 40.000 comportements individuels.

+ 100 % en 5 ans

C'est l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluante) appliquée par l'État à chaque tonne de déchet incinérée.

PRÉ



PRÉSENTATION

LE SERVICE

PROPRETÉ

Au 1^{er} janvier 2023, les élus de la Communauté de Communes ont fait le choix d'arrêter un contrat de délégation de service public qui liait pour 10 ans l'intercommunalité à un prestataire unique pour la gestion des déchets et qui comportait des clauses de révisions annuelles des tarifs telles que les sommes à recouvrer auprès des usagers auraient bondies de plus de 40% en 2023.

Vers un nouveau service intégré à la Communauté de Communes

Aussi, plutôt que tout déléguer à un prestataire unique, l'intercommunalité a opté pour ouvrir à la concurrence chaque secteur et cherché, par tous les moyens, à contenir la hausse des coûts annoncée par l'inflation généralisée des prix : la collecte des déchets ménagers d'un côté, le traitement de l'autre, le verre, etc.

La Communauté de Communes a également fait le choix de reprendre les déchetteries en régie (gestion directe par l'intercommunalité) et de développer la prévention en s'appuyant sur 3 ambassadeurs du tri.

PAPIER



OUI tous les papiers, briques alimentaires, cartonnettes, enveloppes, pochettes



NON essuie-tout, mouchoirs, cartons bruns (type colis), dosette de café/thé en papier

MÉTAL



OUI emballage en métal (bouteille de sirop, aérosol, conserve, canette alu, dosette de café/thé en métal...)



NON tout objet en métal hors emballage (casserole, pile, petit électroménager...)

MIEU



JOURS DE COLLECTE
POUR MES SACS JAUNES
WWW.TRIONS.FR

2 CONSEILS SIMPLES:

- PAS D'IMBRIQUÉS
- EMBALLAGES VIDES

PLASTIQUES



OUI bouteille et flacon en plastique, emballage, boîte d'œufs, polystyrène, barquette, ...



NON tout objet en plastique (brosse à dent, petit jouet, cintre, passoir, panier à linge...)



NON PLUS

Biodéchets, mégots, masques, mouchoirs, essuie-tout, ...
Verre (débris, flacons, bouteilles, bocaux, ...)
Vaisselle, pot en terre, débris

LES TRIER

TRI SÉLECTIF

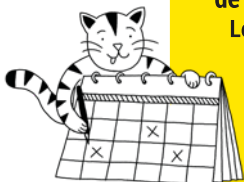
EN SACS JAUNES



L'extension du tri sélectif à tous les emballages simplifie les consignes à adopter. Aujourd'hui, la grande majorité des déchets que nous produisons est valorisable. Cependant, la qualité de notre tri sélectif reste un enjeu important.

Bien triés, nos sacs jaunes permettent de contenir des coûts en hausse permanente. Mal triés, nos sacs jaunes sont refusés au bout de la chaîne et coûtent alors très (très) cher à la collectivité : ils finissent incinérés au lieu d'être recyclés.

Par exemple : pas de verre, ni de mouchoirs, ni de masques, ni de plastique autre que celui des emballages. **Si tout le monde s'y met, c'est chacun d'entre nous qui y gagnera.**



Quand sortir mon sac de tri ?

Les sacs jaunes sont à sortir la veille de mon jour de collecte, après 19h.

Comment me procurer des sacs de tri ?

- En mairie, aux horaires d'ouverture.
- Auprès du service Propreté de la CCTLB, 11 bis avenue de la Libération à Lunéville.

Attention : présentation obligatoire d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

VERRE

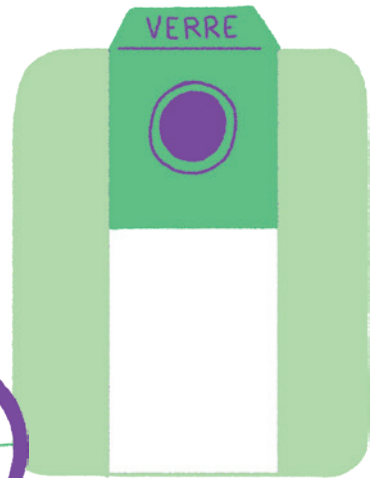


OUI

- Bouteille en verre : vin, eau, jus de fruits, limonade, bière...
- Pot en verre : yaourt, petit pot, sauce...
- Bocaux (confiture, légumes, fruits...)
- Flacon de parfum...



MIEU



NON (à placer dans mon sac jaune)

- Couvercle et capsule en métal, bouchon liège, ...

NON (à déposer en déchetterie)

- Ampoules (à filament, à LED ou halogène)
- Verre à vin, faïence, porcelaine, grès, carrelage
- Vitre, miroir, aquarium, pot en terre



LES TRIER

LE VERRE



TROUVER LA BORNE
LA PLUS PROCHE
WWW.TRIONS.FR

Minéral, inerte, et recyclable à l'infini, le verre est le matériau phare du recyclage : il n'est pas dangereux et se dégrade très peu lors de son recyclage.

Mais bien qu'il compte parmi les seuls déchets ménagers recyclables à 100%, 3 bouteilles en verre sur 10, sont encore jetées aux ordures ménagères.



Trier permet d'économiser des matières premières prélevées dans la nature dont on sait aujourd'hui qu'elles ne sont pas inépuisables. Principal composant du verre : le sable de rivière ou de gravière, qui est aujourd'hui un matériau en tension sur la planète.

En aucun cas le verre ne doit être jeté avec les ordures ménagères : il s'agit d'une matière recyclable qui doit impérativement être déposée aux points d'apports volontaires dédiés.



1611 tonnes de verre sont collectées chaque année sur le territoire.

Après collecte, il est acheminé à Saint-Menge dans les Vosges pour être trié, broyé, fondu puis moulé en nouveaux modèles.

DÉCHETS VERTS



OUI

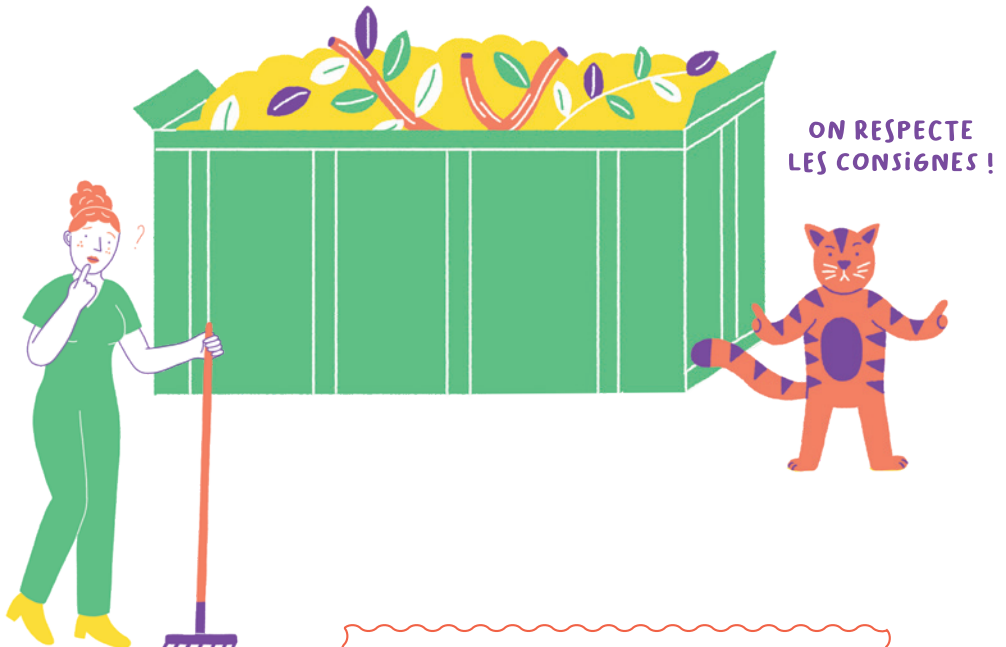
- Branches, herbe de tonte, feuilles, plantes vertes (sans pot), fleurs coupées, épiluchures, ...



MIEU



TROUVER LE POINT DE DÉPÔT LE PLUS PROCHE :
WWW.TRIONS.FR



NON

Planche en bois, cendres, souche, carton, sac plastique, pots, gravats, litières, ordures ménagères, pot de peinture, meuble

LES DÉCHETS VERTS

LES DÉCHETS VERTS

En France, on estime à plus d'un million de tonnes, le poids des déchets verts encore présent dans nos ordures ménagères. Un coût inutile pour une matière première perdue : compostés, broyés ou transformés en terreau, les déchets verts peuvent réintégrer facilement le cycle naturel.

Les plateformes et bennes à déchets verts étant accessibles à tout moment, merci de respecter la propreté du lieu, le voisinage (moteur à l'arrêt) et les heures de repos (soirée et dimanche après-midi notamment). **Attention à bien débarrasser vos déchets verts de tout plastique** (sac de transport, ficelles et pot des plantes vertes).



Plus de 4500 tonnes de déchets verts sont collectées chaque année sur le territoire.

Après collecte, les déchets verts sont acheminés à Ménarmont ou à Bures, pour être valorisés, à moins de 30 kilomètres.

MIEU

OÙ EST LA DÉCHETTERIE LA PLUS PROCHE DE CHEZ MOI ?

LUNÉVILLE

Rue du Pré Contal

{ Horaires d'ouverture
voir pages suivantes }

BÉNAMÉNIL

Chemin des Rouges Terres

{ Horaires d'ouverture
voir pages suivantes }

LARONXE

RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS

Lieu-dit Betaigne



BACCARAT

Rue Charles Pécate

{ Horaires d'ouverture
voir pages suivantes }



UX TRIER

LES DÉCHETTERIES

Le tri proposé dans les déchetteries permet le recyclage optimal des matières premières apportées, et un traitement adapté pour les déchets spécifiques. Avec les sacs jaunes, les points d'apports du verre et des déchets verts, les déchetteries permettent de réduire drastiquement le poids de nos déchets ménagers.

Pour accéder aux déchetteries, les particuliers du territoire doivent être détenteurs d'une carte délivrée gratuitement (voir pages suivantes). L'accès est limité à 52 passages par an et 2m³ par jour.

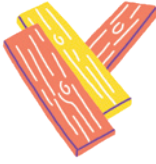


**GROS VOLUME, UTILITAIRE ?
DEMANDEZ UNE
DÉROGATION !
(CONTACT AU DOS)**



Attention à bien séparer les matières : pour une chaise, par exemple, l'assise en bois d'un côté et la structure en métal de l'autre. Sans tri, le déchet coûte cher à éliminer (incinération du tout-venant) alors que séparé par matière (bois et métal), il peut être revendu puis recyclé.

DÉCHETS ACCEPTÉS



BOIS

DÉBLAIS ET GRA-
VATSFERRAILLE
ET MÉTAL

MOBILIER



DÉCHET VERT



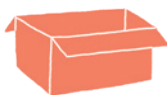
RADIOGRAPHIE

HUISSERIE, PORTE
ET FENÊTRECOUETTE ET
EDREDONTISSU ET
VÊTEMENTDÉCHET
ÉLECTRONIQUE
ET ÉLECTRIQUEPILE ET
ACCUMULATEURPNEU ET BATTERIE
DE VOITURECARTOUCHE
D'ENCRELAMPE, AMPOULE
ET NÉONVERRE, FLACON,
BOCAL ET PARFUMDÉCHET
CHIMIQUEHUILE DE MOTEUR
ET VÉGÉTALEPLÂTRE ET PLAQUE
DE PLÂTRE

CAPSULE DE CAFÉ



POLYSTYRÈNE



CARTON BRUN

DÉCHET NON VALORISABLE

Jouet cassé, poussière,
découpe de tube PVC, ...





En déchetterie, une seconde vie pour vos objets
 Mobilier en bon état, livre, vaisselle, article de sport : les débarras sont nombreux et les objets souvent en bon état. Ils peuvent intéresser de nombreuses autres personnes. Alors, plutôt que de les jeter dans les bennes dédiées, déposez-les dans les espaces réservés aux associations chargées de leur donner une seconde vie (voir détail page 22) !

Lunéville

- Lundi : 9h-12h / 13h30-18h
- Mardi : 9h-12h / 13h30-18h
- Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Jeudi : 9h-12h / 13h30-18h
- Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Samedi : 9h-12h / 13h30-18h
- Dimanche : 9h-12h
- Jours fériés : Fermée

Soit 43h30 d'ouverture hebdomadaire.

Attention : dernière entrée 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Baccarat

- Lundi : 9h-12h / 13h30-18h
- Mardi : 9h-12h / 13h30-18h
- Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Jeudi : Fermée
- Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Samedi : 9h-12h / 13h30-18h
- Dimanche : 9h-12h
- Jours fériés : Fermée

Soit 36 heures d'ouverture hebdomadaire.

Attention : dernière entrée 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bénaménil

- Lundi : 9h-12h / 13h30-18h
- Mardi : Fermée
- Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Jeudi : Fermée
- Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Samedi : 9h-12h / 13h30-18h
- Dimanche : Fermée
- Jours fériés : Fermée

Soit 30 heures d'ouverture hebdomadaire.

Attention : dernière entrée 15 minutes avant l'heure de fermeture.



OBTENIR UNE CARTE D'ACCÈS

- **En ligne,**
sur le site www.trions.fr
- **Après du service de gestion des déchets**
munis d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule

11 avenue de la Libération /
54300 Lunéville
Horaires d'ouverture sur
www.trions.fr

COMPOST



OUI

- Fruit et légume abîmé
- Epluchure et coquille d'œuf
- Marc de café et sachet de thé
- Tonte (en petite quantité) et feuilles
- Plante et fleur fanée
- Papier et carton découpé en petite quantité (Craft, boîte d'œuf cartonnée, rouleau de papier toilette)

MIEU



GUIDE COMPOSTAGE :
EN LIGNE SUR LE SITE
TRIONS.FR > MES GUIDES



NON

- Verre, plastique, métal, matière synthétique
- Viande, poisson, laitage, os
- Couche jetable
- Huile et graisse de cuisine
- Excrément et litière
- Terre, sable et gravat
- Taille de résineux et gros branchage

LES TRIER

LE COMPOSTAGE

Un geste simple avec un impact énorme : composter ses déchets de cuisine et de jardin allège nos poubelles de -30% et fournit de l'engrais pour permettre de faire pousser plantes et légumes... même en appartement.



3 règles simples :

1. Mettre les bons déchets et les mélanger : ne pas oublier d'alterner et mélanger les couches humides et sèches.
2. Aérer : pour bien oxygéner le compost et éviter la fermentation, pensez à mettre une couche de branchages au sol, avant le démarrage de votre composteur.
3. Humidifier

NOUVEAU !

« Je peux mettre les épluchures d'agrumes ? Pourquoi y'a-t-il des mouches dans mon compost ? »

Les ambassadeurs du tri proposent un accompagnement personnalisé et gratuit sur le compostage à domicile. Chez vous, avec votre famille, vos amis ou vos voisins, ils viendront partager leurs astuces, leurs conseils et répondre à toutes vos questions sur le (bon) fonctionnement d'un composteur.

MOI

Contacter les ambassadeurs du tri
Ils répondent à toutes vos questions :



numéro vert

0 800 710 387



contact@trions.fr

Et sur Facebook :  **@trions.fr**

INS JETER

NOS AMBASSADEURS

Les ambassadeurs.rices du tri est un lien de proximité essentiel avec les usagers et participent à la sensibilisation des usagers et des professionnels, à l'amélioration et à la pérennisation des gestes du tri.



“ avec toute ma classe, on a adoré apprendre comment bien trier ! ”

Bastien
6°3 collège de Baccarat

“ La formation dispensée à mon équipe était très enrichissante. Nous avons maintenant les bons gestes pour gérer au mieux nos déchets. ”

Fabienne - directrice
d'établissement social à Lunéville

“ Lors de mon emménagement, j'ai pu obtenir des conseils très utiles pour réduire le volume de mes déchets. ”

Stéphane - habitant
en résidence à Lunéville

MOI



INS JETER



DONNER, RÉPARER

ET RÉEMPLOYER

Nous renouvelons de plus en plus rapidement des objets qui n'arrivent pas forcément en fin de vie. Souvent, une réparation simple leur permet de refonctionner parfaitement. Retrouvez d'autres astuces, en ligne, sur le site www.trions.fr

REPAIR CAFÉ ?

Le principe est simple : réparer et donner une seconde chance aux objets hors d'état de marche. L'objectif est de réparer ensemble, de regarder, d'apprendre et d'échanger des techniques autour d'un café (ou d'un thé ^^). Vous pouvez emmener tout type d'objet de votre quotidien (à l'exception de l'informatique et de la téléphonie). Aucune inscription ni rendez-vous pour venir.

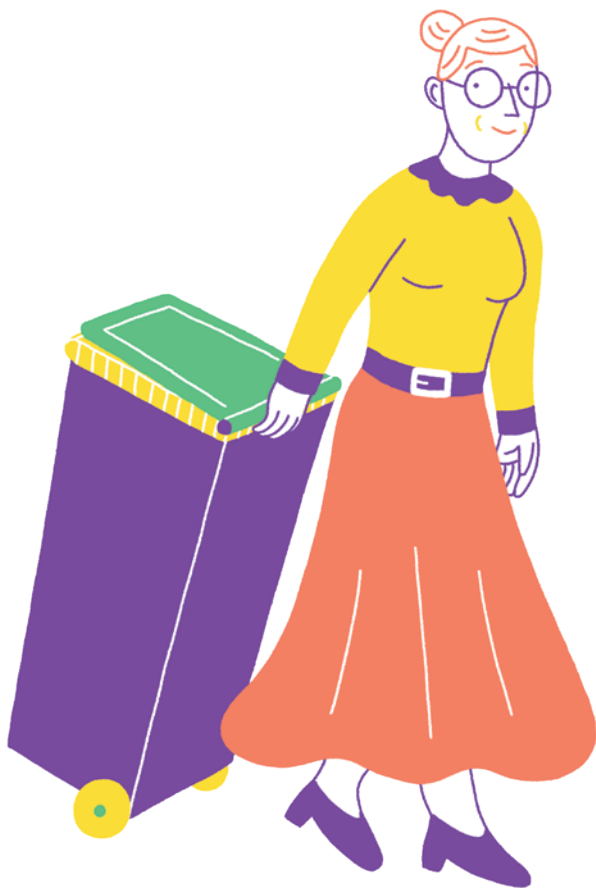
Les réparateurs sont bénévoles et c'est ouvert à tous !

INFOS / HORAIRES :

- À Lunéville (Recyclun') : 07 68 82 28 99
- À Bertrichamps (MJC) : repair.cafe.bertrich@gmail.com

Faire don de ses objets :

- **RECYCLUN'** :
07 68 82 28 99
- **SECOURS POPULAIRE** :
06 09 53 95 68
- **CROIX ROUGE** :
03 83 73 06 35 (Lunéville)
03 83 75 30 69 (Baccarat)
- **POTENTIEL SOLIDARITÉ** :
03 83 89 50 28
- **EMMAÛS** :
03 83 75 90 66
- **ENTRAIDE PROTESTANTE** :
03 83 73 00 65
- **SECOURS CATHOLIQUE** :
03 83 74 29 40



MA



RETROUVEZ VOS JOURS
DE COLLECTE :
WWW.TRIONS.FR /
MON JOUR DE COLLECTE



Comment présenter mon bac à la collecte ?

En tournant la poignée du bac vers la rue, je signale la présentation de ma poubelle à la levée.

Attention : tout sac déposé au pied du bac ne sera pas collecté

Mon bac est endommagé ?

Roue cassée, couvercle hors d'usage ou bac abimé ? Je préviens le service propreté qui procèdera à la réparation ou au remplacement.

Par mail : contact@trions.fr ou par téléphone au 0 800 710 387

POUBELLE

LES ORDURES

MÉNAGÈRES

Sur notre territoire, les ordures ménagères et le tri sélectif sont collectés en porte-à-porte (à l'exception de certaines rues de Lunéville et de Baccarat dont les habitants utilisent des conteneurs collectifs, enterrés ou aériens, voir pages suivantes).

Quand sortir ma poubelle ?

- Je sors mon bac et/ou mon sac la veille à partir de 19h.
- Je rentre mon bac aussitôt après la collecte ou dès mon retour.
- Si ma poubelle doit rester sur la voie publique, je la place les roues collées au mur de l'habitation.



Conseils sur la collecte

- Les sacs jaunes de tri sont réservés à la collecte des emballages recyclables.
- En cas d'erreur significative (présence de verre et de déchets recyclables ou dangereux), la collecte de la poubelle pourra être refusée.
- Les bacs destinés à la collecte des déchets ménagers doivent être régulièrement nettoyés.
- Ni sacs ni déchets à côté de la poubelle.



CARTE PERDUE ?

CONTACTEZ-NOUS POUR LE RENOUELEMENT :

PAR MAIL À CONTACT@TRIONS.FR

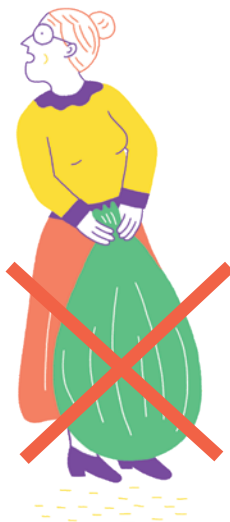
PAR TÉLÉPHONE AU **NUMÉRO VERT 0 800 710 387**

VIA LE SITE WWW.TRIONS.FR



ATTENTION :

- SACS DE **60L** MAX
- **2 SACS** MAXIMUM
- PAS DE DÉPÔT SAUVAGE



ET LE TRI SÉLECTIF ?



Le tri sélectif est collecté en porte-à-porte, via les sacs jaunes à déposer devant son domicile la veille du jour de ramassage après 19h.



CONTENEURS

ENTERRÉS

Depuis juillet 2021, 80 bornes enterrées pour la collecte des ordures ménagères sont en fonctionnement à Lunéville et à Baccarat. Les bornes permettent aux habitants concernés d'y déposer leurs ordures ménagères. Le tri sélectif continue d'être collecté en porte-à-porte.

Comment obtenir un badge ?

- 1 Je m'adresse au service Propreté de la Communauté de Communes :
 - en ligne sur [www.trions.fr/déchets non recyclables/conteneurs enterrés](http://www.trions.fr/déchets-non-recyclables/conteneurs-enterrés)
 - au n° vert : 0 800 710 387
- 2 Je dois fournir :
 - D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - D'un justificatif d'identité
 - D'un RIB (si demande de mensualisation)



Où sont situés les conteneurs ?

Pour trouver le conteneur le plus proche de chez vous, consultez la carte sur le site www.trions.fr

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS UNE FOIS COLLECTÉS ?

PAPREC

Avec près de 70.000 tonnes recyclées par an, le site Paprec à Dieulouard est spécialisé dans le recyclage du plastique, des papiers, des cartons et des encombrants.

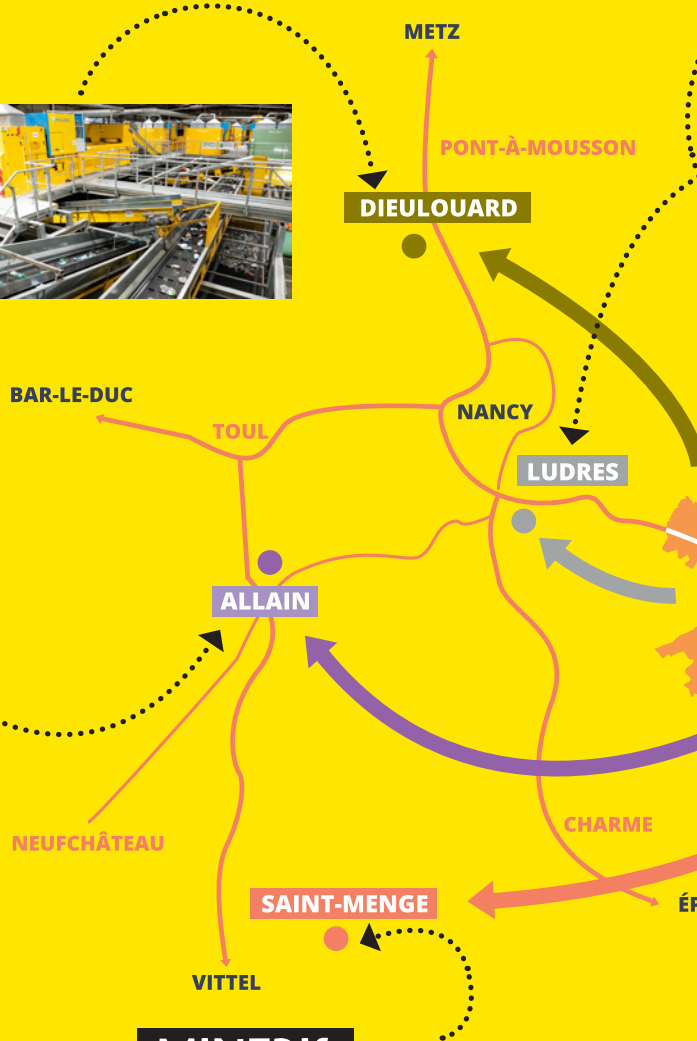


LE RELAIS

Le Relais Lorraine est une Société coopérative d'intérêt collectif qui agit pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion. Elle est spécialisée dans la collecte et le tri de textiles, linge de maison, petite maroquinerie et chaussures.

MINERIS

Spécialisé dans la collecte sélective du verre, le groupe Minerais collecte et traite les 1611 tonnes de verre collectées sur notre territoire.








VAL'ERGIE



L'unité de valorisation énergétique située à Ludres, transforme les déchets incinérés en énergie électrique et thermique qui sert notamment à chauffer les grands ensemble d'habitation situés à Vandoeuvre.

LÉGENDE

-  Traitement du tri sélectif
-  Recyclage du verre
-  Recyclage du textile
-  Traitement des déchets verts
-  Traitement des ordures ménagères

BURES



LUNÉVILLE

STRASBOURG

DÉCHETS VERTS



Broyés puis transformés en compost, les déchets verts du territoire sont restitués aux communes pour être utilisés dans les bacs à fleurs et les plantations des espaces publics. Des restitutions sont régulièrement proposées aux particuliers. Dates et infos pratiques en ligne, sur www.trions.fr

BACCARAT

ÉPINAL

SAINT-DIÉ

MÉNARMONT

FACT



CTURATION

QUE COMPREND

MA REDEVANCE ?



Pour les collectivités en charge, le budget de la Propreté est un budget à part entière, séparé des autres. Il doit impérativement s'équilibrer à l'euro près. Les redevances sont donc calculées pour couvrir l'ensemble des coûts réels, le service public ne réalisant pas de bénéfice.

Pour les pros comme pour les particuliers, la tarification couvre donc l'ensemble des coûts réels des services de collecte et de traitement des déchets :

- **Tri sélectif** : fourniture de sacs jaunes (près de 3 millions par an), collecte des sacs devant le domicile et traitement par séparation des flux, recyclage et valorisation.
- **Ordures ménagères** : collecte devant le domicile et traitement par séparation des flux et incinération.
- **Déchetterie** : collecte et traitement des différentes matières.
- **Services annexes** : collecte du verre et des déchets verts, soutien aux recycleries et associations de l'Economie sociale et solidaire, collecte et traitement du textile frais administratifs, communication, assurances...

FACT

MENSUALISATION

Vous pouvez mensualiser le paiement de votre redevance. La mensualisation ne sera effective que l'année suivante. Vous devrez donc payer la redevance de l'année en cours par un autre moyen de paiement. Vous pouvez souscrire à la mensualisation de plusieurs façons :

- **En ligne** via le site www.trions.fr puis « mon espace »
- **Par courriel** à contact@trions.fr ou par téléphone au numéro vert : 0 800 710 387

CTURATION



COMMENT PAYER ?

La facture, éditée par la Communauté de Communes est à payer :

Soit à distance :

- par prélèvement mensuel (voir ci-contre) ;
- par Internet via le service PayFIP (paiement par carte bancaire) ;
- par virement bancaire ;
- par chèque bancaire.

Soit en vous rendant au Service Déchet de la CCTLB, à Lunéville

- par carte bancaire ;
- par chèque bancaire ;
- par espèces (300€ max).

À quelle fréquence la redevance est-elle facturée ?

Une facture est éditée 2 fois par an,

- en mars pour régulariser l'année précédente
- en juillet, facture estimative, basée sur la moitié du forfait médian*

À quelle date sera adressée ma prochaine facture ?

L'envoi des factures étant échelonné, la réception dans les boîtes aux lettres se fera chaque année entre le 1^{er} et le 31 mars puis entre le 1^{er} et le 31 août.

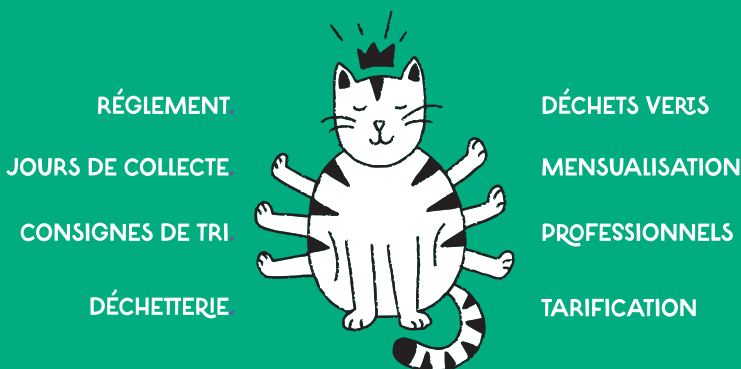
* FORFAIT MÉDIAN ?

Le forfait médian, est le forfait sur lequel s'appuient les factures estimatives de l'année en cours. Pour les usagers de bacs individuels, il s'agit du forfait de 12 levées. Pour les usagers de conteneurs enterrés, il s'agit du forfait de 50 passages (foyers de 1 à 2 personnes) ou de 80 passages (foyers de 3 personnes et plus).

DÉCOUVREZ LA COLLECTION DES "PETITS GUIDES"

à se procurer d'urgence pour mieux gérer ses déchets !





TRIONS.FR

LE BON RÉFLEXE POUR TROUVER
TOUTES LES INFOS
SUR LA GESTION DES DÉCHETS



numéro vert

0 800 710 387



contact@trions.fr

RÉUSSIR ENSEMBLE

LA GESTION DE NOS DÉCHETS



COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Lunéville à Baccarat

f @trions.fr